

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

Les Engagés du Sport est l'enseigne utilisée pour l'exploitation de l'activité formation de l'association loi 1901 Les Engagés du Sport N° SIRET 945 303 139 00022 dont le siège social est fixé au 10 Avenue Pierre ISNARD – Espace ICARDO – Entrée A / 2ème étage – 06200 NICE.

Les Engagés du Sport est un organisme déclaré sous le numéro (NDA en cours de dépôt) auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) pour son activité de formation. Il est spécialisé dans les métiers de la qualité, de la gestion de l'excellence professionnelle appliquée au domaine du développement de compétences.

Désigné « l'Organisme », Les Engagés du Sport conçoit, élabore et dispense des formations, accompagne la validation des acquis de l'expérience principalement seul sur le territoire azuréen ou en partenariat au plan national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

-Client : toute personne morale ou physique qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Organisme.

-Stagiaire(s) : personne(s) physique(s) participant à l'action mise en place.

-Formation(s) entreprise(s) : formations catalogue regroupant des stagiaires issus de différentes structures.

-Formation(s) intra-entreprise(s) : formations sur-mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

-OPCO : opérateur(s) de compétences en charge de l'accompagnement de la formation professionnelle.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations concourant au développement de compétences engagées par l'Organisme pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions d'achat du client.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Les prestations de service de formation professionnelle proposées par l'organisme sont exonérées de TVA (art.261-7° du CGI).

Tous les prix sont indiqués en euros nets de taxes.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant sans escompte à l'ordre de Les Engagés du Sport.

En cas de parcours long, des factures intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

En cas de subrogation de paiement par l'OPCO, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis et/ou de la convention que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné et signé avec la mention « bon pour accord » à l'organisme.

La formation ne débutera qu'après réception par l'organisme de l'accord de prise en charge de l'OPCO ou du Client au plus tard six jours ouvrables avant le démarrage prévu. En cas de non-respect, l'organisme se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le solde excédant le montant pris en charge sera directement facturé au Client dès la fin de l'action de formation. Dans l'hypothèse d'un abandon de prise en charge totale ou partielle par l'OPCO (annulation tardive par le client par exemple), la facture sera alors adressée directement au client.

Dédit et remplacement d'un stagiaire

En cas de dédit signifié par le client à l'organisme au moins 7 jours francs avant le démarrage de la formation, l'organisme offre au Client, sous réserve de l'accord de l'OPCO, la possibilité de repousser la participation du/des stagiaire(s) à une date ultérieure à définir conjointement ou de remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par l'Organisme. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de l'Organisme distinguera le prix correspondant

aux journées effectivement suivies par le(s) stagiaire(s) et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de formation. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes restées à sa charge directement à l'Organisme.

En cas d'annulation de la formation ou de renoncement par le Client, dans un délai de 7 jours francs avant la date de démarrage de la prestation ou en cas de réalisation partielle, ne serait-ce qu'à hauteur de 1% de la durée totale de formation, imputable à l'une des parties signataires, celle-ci s'engage au versement de la somme forfaitaire de 30% du montant total soit 360 euros à titre de dédommagement.

Les sommes dues par le Client, dans ces hypothèses, ne peuvent être imputées sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle du Client et ne peuvent faire l'objet d'aucune demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur le programme de formation et la convention, la durée quotidienne des formations est fixée à sept (7) heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de l'Organisme accueillent les Stagiaires sur rendez-vous.

Effectif et ajournement

L'effectif de chaque formation est limité pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage. La détermination de cet effectif, pour chaque formation, est fonction des objectifs et méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « bon pour accord », retournés à Les Engagés du Sport ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'Organisme peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas de formation où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'Organisme se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis et attestation

Pour chaque action concourant au développement des compétences de stagiaire, un devis est adressé par l'organisme au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « bon pour accord » doit être retourné à l'Organisme par tout moyen à la convenance du Client : mail, courrier postal, remise en mains propres.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'Organisme, l'OPCO et le Client. A l'issue de l'action concourant au développement des compétences, l'organisme remet une attestation d'assiduité ou certificat de participation individuelle au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge totale ou partielle par un OPCO, l'Organisme lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de développement de compétences, l'Organisme est tenu à une pure obligation de moyen vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. L'Organisme ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence, sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'Organisme, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie ou des transports de tout type, ou de toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisme.

Confidentialité

L'Organisme et le Client s'engagent à conserver strictement confidentiel l'ensemble des informations et documents auxquels ils pourraient avoir accès dans le cadre de l'exécution ou à l'occasion des échanges intervenus au cours des prestations de développement de compétences et d'accompagnements.

L'Organisme s'engage à ne pas communiquer à des tiers, autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les actions de développement de compétences et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Droit de communication

Le Client accepte d'être cité par l'Organisme comme client de ses actions de développement de compétences. A cet effet, le Client autorise l'Organisme à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux données à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées pour le suivi de la validation de la formation et l'amélioration continue de l'Organisme. Le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant.

Ce droit s'exerce en écrivant à : Les Engagés du Sport - 10 Avenue Pierre ISNARD – Espace ICARDO – Entrée A / 2ème étage – 06200 NICE, ou par voie électronique à contact@lesengagesdusport.fr.

L'Organisme conserve les données liées au parcours, à l'évaluation des acquis et la progression pédagogique du Stagiaire, pour une durée raisonnable nécessaire à l'appréciation de la formation et à son contrôle éventuel par les autorités compétentes.

L'Organisme veille à ce que les personnes autorisées à traiter les données personnelles pour son compte s'engagent à respecter la confidentialité, reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données, notifient au client toute violation de données, l'accompagnent de toute documentation utile pour notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente, mettent en œuvre les mesures de sécurité appropriées, et imposent les mêmes obligations à leurs sous-traitants ultérieurs.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles Les Engagés du Sport met à disposition des personnes usagères le site internet accessible à l'adresse www.lesengagesdusport.fr (ci-après le « Site »), ainsi que les conditions d'utilisation dudit Site par tout visiteur (ci-après « l'Utilisateur »).

L'accès et la navigation sur le Site impliquent l'acceptation pleine et entière des présentes CGU par l'Utilisateur, sans réserve. Les Engagés du Sport se réserve le droit de modifier ces CGU à tout moment ; il appartient à l'Utilisateur de les consulter régulièrement.

Article 2 – Accès au site

Le Site est accessible gratuitement, en tout lieu, à tout Utilisateur disposant d'un accès à internet. Tous les frais nécessaires à cet accès (matériel informatique, connexion internet, etc.) sont à la charge exclusive de l'Utilisateur. Les Engagés du Sport met en œuvre les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité au Site, sans y être tenue par une obligation de résultat, et ne saurait être tenue responsable d'une indisponibilité temporaire du Site, notamment liée à des opérations de maintenance, à des mises à jour ou à des causes indépendantes de sa volonté.

Article 3 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments composant le Site (textes, images, logos, graphismes, vidéos, arborescence, base de données, etc.) est la propriété exclusive de Les Engagés du Sport ou fait l'objet d'une autorisation d'utilisation, et est protégé à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation, modification, publication ou adaptation de tout ou partie des éléments du Site, par quelque moyen ou procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable de Les Engagés du Sport, sous réserve des exceptions prévues à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle (copies à usage strictement privé et courtes citations à but d'illustration).

Article 4 – Formulaire en ligne

Le Site propose à l'Utilisateur plusieurs formulaires (formulaire de contact, formulaire « Devenir partenaire », formulaire « Adhérer en tant qu'association », etc.) lui permettant d'adresser une demande à Les Engagés du Sport. L'Utilisateur s'engage à renseigner des informations exactes, complètes et à jour, et à ne transmettre aucun contenu illicite, injurieux, diffamatoire ou contraire à l'ordre public. Les Engagés du Sport se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande manifestement abusive, incomplète ou frauduleuse.

Les données à caractère personnel recueillies via ces formulaires sont traitées conformément à la Politique de confidentialité du Site, accessible depuis le pied de page.

Article 5 – Liens hypertextes

Le Site peut contenir des liens hypertextes renvoyant vers des sites internet tiers. Les Engagés du Sport ne saurait être tenue responsable du contenu de ces sites tiers, ni des dommages pouvant résulter de leur consultation, ces sites n'étant pas sous son contrôle. La création d'un lien hypertexte vers le Site est soumise à l'accord préalable et écrit de Les Engagés du Sport.

Article 6 – Responsabilité

Les Engagés du Sport s'efforce d'assurer l'exactitude et la mise à jour des informations diffusées sur le Site, dont elle se réserve le droit de corriger le contenu à tout moment et sans préavis. Les Engagés du Sport ne saurait toutefois garantir l'exhaustivité de ces informations ni leur absence de modification par un tiers. L'Utilisateur reconnaît utiliser les informations du Site sous sa responsabilité exclusive.

Article 7 – Données personnelles et cookies

Le traitement des données à caractère personnel collectées via le Site (formulaires, cookies, navigation) est décrit dans la Politique de confidentialité et la Politique de cookies, accessibles depuis le pied de page du Site. En naviguant sur le Site, l'Utilisateur est invité à paramétrer ses préférences en matière de cookies via le bandeau de gestion du consentement.

Article 8 – Modification des CGU

Les Engagés du Sport se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGU, notamment pour se conformer à toute évolution réglementaire, jurisprudentielle, éditoriale ou technique. Les CGU applicables sont celles en vigueur à la date de consultation du Site par l'Utilisateur.

Droit applicable et compétence juridique (CGV et CGU)

Les présentes Conditions Générales de Vente et Conditions Générales d'Utilisation, ainsi que les contrats signés entre l'Organisme et le Client, sont soumis au droit français. Toute contestation ou litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera porté, à défaut de résolution amiable, devant les Tribunaux compétents. Les parties attribuent expressément juridiction au Tribunal de Commerce de Nice.